



Orpi Vauvert immobilier

162 avenue Maurice Privat

30600 VAUVERT

Honoraires de transaction TTC à la charge du Vendeur/Acquéreur

Rémunération (Pourcentage appliquée sur le montant du prix de vente)

PRIX DE VENTE	Locaux à usage Commercial / Industriel / Terrain
0 à 80 000 €	6500€ forfaitaire TTC
De 80 001 € à 200 000 €	7,5 % TTC
De 200 001 € à 400 000 €	6,5 % TTC
A partir de 400 001 €	5,5 % TTC

Seul le vendeur est redevable des honoraires) Rémunération (Pourcentage appliquée sur le montant du prix de vente - REMUNERATION : la rémunération est à la charge du vendeur / acquéreur

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

La délivrance d'une note est obligatoire - Grille tarifaire en vigueur à compter du 1er Avril 2017 - TVA en vigueur 20.00% En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Vente en Viager

Montant de la Transaction sur la Valeur libre du bien

Jusqu'à 150.000 € Jusqu'à 10 % TTC

Au-delà de 150 000 € 8 % TTC

Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur

La délivrance d'une note est obligatoire - Grille tarifaire en vigueur à compter du 1er Avril 2017 - TVA en vigueur 20.00% En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial